

Retour sur la réunion d'information « Mildiou et Oïdium : peut-on réduire les traitements ? »

Le 7 décembre dernier, au domaine de Mons, s'est tenue une réunion d'information viticole dans le cadre du réseau Dephy Ecophyto Vigne du Gers. Organisée par la Chambre d'Agriculture du Gers, elle avait pour thème la réduction des intrants phytosanitaires.

Le site de Mons s'inscrit dans la plateforme Ecoviti Sud Ouest animée par l'IFV. Thierry Dufourcq, ingénieur IFV en a présenté les objectifs, en particulier l'expérimentation de solutions en rupture avec l'utilisation actuelle des intrants herbicides, insecticides et fongicides.

Anne-Sophie Miclot (Conseillère viticole - Chambre d'Agriculture du Gers) a présenté le réseau ferme Dephy vigne du Gers et son bilan de campagne 2012. La présentation s'est axée plus particulièrement sur

les traitements anti-mildious et la réduction des doses en fonction du stade phénologique de la vigne, du volume foliaire à protéger et de la pression parasitaire.

Pour conclure la réunion, Laurent Delière (Ingénieur - INRA Bordeaux) a présenté le Processus Opérationnel de Décision « Mildium » des traitements fongicides contre le mildiou et l'oïdium de la vigne. Ces traitements représentent environ 70 % des intrants phytosanitaires. Malgré la mise à disposition de modèles de prévision des risques et de nombreuses données issues de réseau d'observation, les traitements restent le plus souvent systématiques. Pourtant, « Mildium » démontre qu'il est possible de produire un raisin de qualité en diminuant fortement le nombre de traitements fongiques. Les prin-

cipes de cet outil d'aide à la décision sont :

1) de définir des objectifs de protection visant non pas l'absence de tout symptôme mais à éviter toute perte de récolte ou de qualité.

2) la gestion simultanée des populations des deux bioagresseurs dans le même processus et la limitation du nombre d'observations nécessaires aux prises de décisions.

3) d'effectuer un nombre restreint de traitements obligatoires (deux) pour maîtriser les épidémies « faibles », complétés par des traitements optionnels en cas d'épidémies « sévères » (au maximum 5 anti-mildiou et 3 anti-oïdium).

Les viticulteurs et techniciens présents ont pu poser de nombreuses questions pour évaluer la faisabilité de la méthode dans le vignoble de Gascogne.

Pour tous renseignements, contactez la Chambre d'Agriculture du Gers, Services Techniques, Anne-Sophie MICLOT au 05.62.61.77.30.

